

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

on s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 22 JUILLET

INFORMATIONS

LE MANIFESTE DE L'EXTRÊME GAUCHE

Les points principaux que visera ce manifeste sont les suivants :

Exclusion de tous les républicains qui, de près ou de loin, se prêteraient à une alliance avec les ralliés. Réforme de l'impôt, qui doit être l'œuvre maîtresse de la prochaine législature et qui comportera l'impôt sur le capital pour la richesse acquise ; l'impôt sur le revenu, sur la richesse en mouvement. Révision de la Constitution dont le sens est monarchique. Réformes administratives, car il y a encore, chez certains fonctionnaires, des tendances anti-républicaines. Projet sur les associations propres à amener à bref délai la séparation de l'Église et de l'État. Projet sur les caisses de retraites, etc.

Le groupe créera une permanence pendant la période électorale.

Des promesses et du désordre, c'est la même rengaine que par le passé.

REPOS PRÉFECTORAL

M. Dupuy ne donnera plus suite aux demandes par trop nombreuses des députés qui réclamaient le déplacement de sous-préfets et de préfets.

L'AMBASSADE DE LONDRES

Le décret nommant M. Decrais ambassadeur à Londres paraîtra aujourd'hui à l'Officiel.

L'AFFAIRE JUDET-CLÉMENCEAU

Les témoins de M. Clémenceau ont déclaré que celui-ci ne devait point se battre avec M. Judet à cause de la « participation » de ce dernier dans l'affaire des papiers Norton.

Or cette participation consiste à avoir refusé d'acheter les fameux papiers que Norton voulait lui vendre.

Voilà comment on se défile à l'extrême gauche.

Voici la lettre que Judet a envoyée à ses témoins :

« Mes chers amis,

» En vous remerciant de votre très cordial concours, excusez-moi de vous avoir dérangés par erreur ; je me figurais M. Clémenceau capable de répondre pour ses injures à qui lui en demande raison.

» Il a gardé le silence quand je le sommais d'expliquer ses relations suspectes avec les agents de l'étranger ; aujourd'hui il se flatte d'égarer l'opinion publique par de basses attaques derrière lesquelles il n'y a ni bras, ni poitrine, ni cœur.

» Je ne m'abaisserai point jusqu'à flétrir le tour de passe-passe par lequel il se dérobe à l'abri de deux témoins dociles et d'allégations aussi fausses que ridicules ; libre à M. Clémenceau de renoncer définitivement à la légende de sa bravoure, qui avait l'air de surnager encore dans son naufrage politique.

» Ernest JUDET. »

LA BOURSE DU TRAVAIL

Il se pourrait que la Bourse du travail ne fût jamais ouverte aux syndicats. On en ferait une sorte de Palais de la Bienfaisance pour les Sociétés de Secours mutuels et les associations philanthropiques.

L'ULTIMATUM

La note du gouvernement français au Siam a été remise avant-hier par M. Pavie.

LES FAUX PAPIERS

La chambre des mises en accusation a renvoyé devant la cour d'assises Norton et Ducret.

La chambre criminelle a refusé à M. Ducret, le directeur de la Cocarde, sa mise en liberté provisoire.

LE PASSAGE A TABAC

M. Lépine a décidé que tout individu sur

lequel on trouverait des traces de coups serait interrogé spécialement sur l'origine de ces coups. M. Bertillon, chargé de cet interrogatoire, devra, quand un agent sera accusé par un détenu, en avertir le préfet, qui ordonnera une enquête.

LE RADICALISME TANNANT

On dit que M. Peytral cause beaucoup d'ennuis à ses collègues en raison de son radicalisme très exigeant.

Il ne faudrait pas s'étonner que M. le ministre des finances, en raison de ces tiraillements, fût amené à offrir de nouveau sa démission.

CANDIDATURES

Les comités de Suresnes, Puteaux et Nanterre vont envoyer deux délégués à Londres pour prier M. Rochefort de laisser poser sa candidature, malgré sa situation d'inéligible.

Si le comité de Boulogne se déclare, comme celui de Neuilly, pour le général Berthier, celui-ci se laissera porter.

On écrit de Saïgon que la lutte sera vive entre M. Ternisien et M. Le Myre de Vilers.

Même en écartant les votes des indigènes, que la Cour de cassation a reconnus comme électeurs, alors de l'annulation de l'élection de M. Ternisien, l'opinion est que ce dernier l'emportera malgré l'intervention active du gouverneur.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Les chambres syndicales des menuisiers se sont réunies à la Maison du Peuple.

L'assemblée étant composée en majorité d'anarchistes, on n'a pas constitué de bureau. La question à l'ordre du jour était la grève générale.

M. Tortelier annonce que la Fédération des ouvriers du bâtiment se réunira pour discuter la grève générale. Si elle n'est pas votée, les menuisiers se chargeront de l'organiser.

Un second orateur estime que les mineurs et les employés de chemins de fer doivent

commencer la grève, afin que les autres corps de métiers soient obligés de les suivre.

Aucun ordre du jour n'a été voté.

AU SIAM

On télégraphie de Saïgon, que les Siamois ont coupé le fil terrestre entre Bangkok et Saïgon.

UN NOUVEL AMI

Avant-hier, à Londres, au banquet d'inauguration des travaux du port de Douvres, lord Dufferin a parlé de l'admiration et de l'affection que le prince de Galles nourrit à l'égard de la France.

NOTRE MARINE

Les premières dépêches sur les résultats des manœuvres dans la Méditerranée, pour la défense de la Corse et des côtes, démontrent la nécessité de terminer en trois ans la construction des cuirassés et torpilleurs à grande vitesse qui devaient n'être prêts que dans cinq ans.

UNE FLOTTILLE A METZ

Une curieuse nouvelle nous parvient de Metz :

Une escadrille de quatre torpilleurs et deux chaloupes canonnières sont arrivées pour contribuer à la défense de cette place forte.

On en donne pour raison que, si Metz est considérée, par les Allemands, comme imprenable, elle a cependant un point vulnérable dans la vallée de la Moselle, où la rivière et le canal peuvent faciliter une attaque contre le fort de Saint-Privat.

L'état-major allemand a voulu fortifier ce point par une petite flottille dans le genre de celles qui croisent sur le Danube.

LA CROIX ROUGE

La Société française de secours aux blessés militaires, que préside M. le maréchal de MacMahon, vient de participer, par l'essai de mobilisation de l'infirmerie de gare de Limoges, aux grandes manœuvres du service de santé

48 Feuilleton de l'Écho Saumurois

LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

Le vieillard restait là, immobile, n'osant pas faire un pas en avant.

Il fut arraché à ses réflexions par le bruit que fit la grille en s'ouvrant.

Quelqu'un allait sortir...

Qui ?

Il eut un moment l'espoir que ce serait Alice, mais il vit Raoul descendre seul, sauter dans sa voiture... Il n'eut que le temps de se jeter de côté pour éviter d'être écrasé, comme le premier jour où nous l'avons présenté à nos lecteurs, plaqué contre les barreaux comme une carotide.

Le jeune homme l'avait aperçu, mais il ne faisait plus attention à lui maintenant. C'était à peine s'il répondait par un signe de tête aux saluts qu'il lui adressait...

Raoul, plus indifférent, plus préoccupé,

moins tendre, n'avait pas eu, à la vue de l'inconnu, les sensations mystérieuses de sa sœur... C'était par condescendance pour ce qu'il appelait les manies charitables de celle-ci qu'il avait laissé soigner et qu'il conservait encore chez lui l'homme qu'il continuait à considérer comme un vieux vagabond, un vieux mendiant quelconque...

Il ne s'en préoccupait pas et faisait à peine attention à lui...

Quand la voiture fut disparue, notre héros prit enfin son courage à deux mains.

Alice était seule. C'était le moment.

Il fallait en finir !...

Il se dirigea vers la petite porte, sonna et entra.

Il traversa la cour, se dirigea vers le perron et aperçut la femme de chambre dans la salle à manger, où elle aidait les autres domestiques à desservir...

Le dîner venait de finir...

Il lui fit un signe.

Elle s'approcha.

— Je voudrais parler à M^{lle} de Serves, dit-il d'une voix tremblante.

La servante le regarda très surprise.

— Ce soir ?

— Ce soir, si c'est possible... Veuillez avoir l'obligeance de la prévenir.

La domestique secoua la tête.

— Je crains bien que ce ne soit inutile, dit-elle. Mademoiselle est un peu fatiguée ce soir... Elle vient de remonter dans sa chambre...

— Dites-lui, je vous en prie, que j'ai le plus grand besoin de la voir.

La femme de chambre esquissa un geste indifférent.

— Je vais toujours faire la commission, dit-elle, et elle disparut.

Le vieillard resta devant le perron, attendant.

Les autres continuaient à desservir. Il les voyait aller et venir par la fenêtre ouverte, dans la pièce éclairée. Il saisissait des exclamations, des éclats de rire qui lui semblaient étranges dans cette maison triste.

La porte s'ouvrit enfin.

— Montez, monsieur, dit-elle.

Il la suivit.

La chambre d'Alice était entrebâillée et la jeune fille l'attendait sur le seuil.

Dès qu'elle l'aperçut, elle fit signe à la domestique de la laisser ; puis, quand celle-ci se fut éloignée, elle l'interrogea du regard, d'un

regard si éloquent, si triste, qu'il sentait des larmes monter à ses paupières.

— Plus d'espoir, mademoiselle, bégaya-t-il.

Et sa voix tremblait tellement, il était si ému... si malheureux lui-même que la jeune fille fit un mouvement pour se précipiter vers lui... Elle avait craint qu'il ne se trouvât mal...

Elle avait eu de son côté un cri d'angoisse, et ses yeux s'étaient voilés.

Elle rentra vivement dans sa chambre et le fit pénétrer derrière elle.

Là, elle lui indiqua un siège, et il s'y laissa tomber, épuisé, sans forces.

Elle l'interrogea aussitôt.

— Vous l'avez vu ?

Il secoua négativement la tête.

— Vous avez eu de ses nouvelles ?

Il balbutia :

— Oui !

D'un air si triste, si découragé, qu'elle leva les bras au ciel, dans un mouvement d'angoisse.

— Et il m'a trahie, abandonnée... il ne m'aime plus ?...

Il fit vivement :

— Je ne puis pas dire cela, mademoiselle,

du 12^e corps. Cette opération s'est effectuée dans un ordre parfait, et l'autorité militaire en a témoigné sa satisfaction à la Société de secours.

LA REINE D'ANGLETERRE

Le règne de la reine Victoria est, depuis mercredi, égal en durée à celui d'Henri III, qui régna du 19 octobre 1216 au 18 novembre 1272, c'est-à-dire cinquante-six ans et vingt-neuf jours.

Un seul roi, George III, a eu un plus long règne.

Il a occupé le trône d'Angleterre du 25 octobre 1760 au 29 juin 1820, soit cinquante-neuf ans quatre-vingt-dix-sept jours.

La santé florissante de la reine Victoria permet d'espérer la célébration des noces de diamant de son règne.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 21 juillet

On adopte une modification à l'article 310 du Code, portant qu'au bout d'un certain temps, la conversion de la séparation de corps en divorce est de droit, dès qu'un des époux séparés le demande.

On vote ensuite une proposition relative aux droits des enfants naturels dans la succession de leurs père et mère.

Une proposition modifiant les sociétés civiles est adoptée.

Le budget retour du Sénat est renvoyé à la Commission.

SÉNAT

Séance du 21 juillet, matin

On vote la loi sur les circonscriptions électorales. Les amendements sont retirés.

On entame le budget des recettes.

M. Buffet demande de diminuer de 60 millions la part contributive de l'Etat dans la construction des chemins de fer pour 1894.

M. Viette proteste. Il faut tenir les promesses faites aux populations et utiliser les frais payés par l'Etat.

L'amendement Buffet est repoussé.

Après la protestation de MM. Blavier et Hervé de Saisy, sur la précipitation de la discussion, le budget est voté par 249 voix contre 13.

Séance du 21 juillet, soir

M. de Marcère dépose un rapport concluant au rejet de la proposition Alicot sur la durée de la prochaine législature.

M. Challemel-Lacour ouvre le scrutin. La proposition est votée par 136 voix sur 246 votants.

Le Sénat vote aussi 400,000 francs pour réparer la bêtise faite par le ministère précédent sur le câble des Açores.

C'est M. Siegfried qui était responsable en somme.

M. de Lareinty demande un blâme qui lui est refusé.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 21 juillet 1893.

Sous l'influence de cotes plus faibles arrivées de Londres et de Berlin, les acheteurs, qui réalisent depuis deux jours de sérieux bénéfices, jugent à propos de les assurer et allègent leurs positions. Le 3 0/0 reste à 97.87; le 4 1/2 se montre inébranlable à 106.85.

L'Italien subit des offres dès l'ouverture et recule à 88.35; on ne croit pas que la détente qui s'est produite hier dans les cours du change puisse persister bien longtemps.

L'Extérieure, toujours un peu lourde, est moins discutée à 62 5/8. Il se confirme que M. Sagosta a décidé son groupe à voter le budget tel que l'a présenté M. Gamazo.

Dans le groupe des sociétés de crédit on remarque une stagnation complète des affaires, mais les cours restent assez soutenus.

La Banque de France vaut 3,920. Le Crédit Foncier s'est tenu de 960 à 957.50. Les obligations foncières et commerciales ont un excellent marché.

Le Crédit Lyonnais conserve à 775 la presque totalité de sa hausse d'hier.

Le Comptoir National d'Escompte oscille entre 482.50 et 485.

Nous retrouvons la Société Générale en bonne posture à 469.

L'action des Immeubles de France à 491 commence à regagner le coupon qu'elle vient de détacher.

L'action de la Société Nîçoise de Transports Maritimes s'inscrit en hausse à 537 fr.

L'obligation des Chemins Economiques cote 423.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 22 JUILLET

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 21°
Ce matin, à 8 h.		+ 22°
Midi,	756 m/m	+ 26°
Hausse	6 m/m	
Baisse	» m/m	
Température minima de la nuit		+ 16°

SQUARE DU THÉÂTRE

MUSIQUE MUNICIPALE

Concert du DIMANCHE 23 juillet 1893, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme

1. *Le Tonkinois*, allegro..... LEROUX.
2. *Le Grand Mogol*, fantaisie..... AUDRAN.
3. *Volupté*, mazurka..... BLÉGER.
4. *L'Eclair*, fantaisie..... HALÉVY.
5. *Le Rapide*, galop..... PETIT.

Le Chef de musique, V. MEYER.

Obsèques de M. LECOY

Voici les paroles prononcées par M. Le Blaye sur la tombe de M. Lecoy :

« Georges Lecoy, — le plus vieux de tes anciens collègues vient rappeler que tu as été constamment l'homme du devoir, avec la simplicité qui, lorsque la croix d'honneur était placée sur ta poitrine, avec énumération de tes services, le faisais répondre ces seuls mots : » J'ai fait le devoir.

« Ce devoir, tu l'as accompli jusqu'au jour où tu as été enlevé à tes fonctions, pour faire place à des besoins administratifs.

« Conscient de toi-même, tu as refusé la démission demandée ;

« Alors, les ordres sont devenus impératifs.

« On n'a pas respecté la vieillesse laborieuse.

« On n'a pas respecté tes 70 années de services.

« On n'a pas respecté ta dignité de légionnaire.

« On n'a pas respecté ta vie entière.

« Mais, à cette décision, il a manqué l'appel où tous les justiciables, tous les concitoyens auraient acclamé ton nom.

« Lecoy, adieu, au revoir dans l'immortalité. »

M. Allain-Targé à Varennes-sur-Loire

Sous ce titre, nous lisons dans le *Courrier de Saumur* :

« M. Allain-Targé s'est rendu hier à Varennes-sur-Loire.

« Bien qu'il n'eût point annoncé sa visite, qu'aucune invitation n'eût été lancée, que ce fut jour de travail et que beaucoup des habitants fussent occupés aux travaux de la moisson, dès que l'arrivée de notre éminent compatriote fut connue, tous les électeurs républicains de la commune se réunirent autour de lui. »

Zuze un peu, mon bon ! s'il avait annoncé sa visite, si des invitations avaient été lancées, si ce ce n'avait pas été un jour de travail et si beaucoup d'habitants n'avaient pas été occupés aux travaux de la moisson !

« Chez nous, disait un Gascon, les poissons sont tellement nombreux dans les rivières, qu'on les prend à la main ! »

« Chez nous, reprenait un Marseillais, les rivières, tout poisson, pas d'eau ! »

Les titres de rente 4 1/2

Suivant une décision du ministre des finances du 7 juillet 1893, les titres de rente 4 1/2 0/0 purement nominatifs, devenus susceptibles de renouvellement après le paiement du trimestre au 16 août prochain, continueront, jusqu'à nouvel ordre, à servir pour le paiement des arrérages ultérieurs.

Les rentiers doivent donc conserver les ins-

criptions actuellement en leur possession, qui seront estampillées au fur et à mesure des échéances jusqu'à ce qu'il en ait été décidé autrement.

Quant aux titres mixtes et au porteur 4 1/2 0/0 qui se trouveront totalement démunis de coupons, ils devront être déposés, à fin de réexpédition, aux guichets du Trésor, où ils seront reçus à partir du 2 août 1893, tant à Paris que dans les départements.

Commerce en détail des jus de tabac dénaturés

L'Administration des Contributions indirectes rappelle au public qu'aux termes d'une décision ministérielle du 2 mars 1888, le commerce en détail des jus de tabac dénaturés est entièrement libre et que toute société, toute personne peut, sans être astreinte à la moindre formalité préalable, obtenir, soit directement d'une manufacture, soit par l'intermédiaire d'un entrepôt de la régie, la livraison de ce produit, et même en constituer un dépôt où chacun a la faculté de venir s'approvisionner sans perdre de temps et par quantités en rapport avec ses besoins.

MODE D'EMPLOI

Les jus de tabac peuvent être cultivés soit par arrosages directs, soit sous forme de fumigations.

Arrosages. — On arrose la plante avec des jus très faibles marquant de 1/2 à 1 degré Beaumé au maximum. Ainsi le jus de 12 1/2 que les manufactures livrent le plus souvent doit être étendu de 15 à 20 fois son volume d'eau.

Il est recommandé de procéder aux arrosages de préférence dans la soirée et non pendant la forte chaleur du jour, et de laver les plantes le lendemain matin par un arrosage à l'eau pure.

Fumigations. — Pour ce procédé qui est applicable seulement dans les serres, on fait usage de jus concentrés. On en projette une certaine quantité sur des briques, ou mieux sur des plaques de fonte ou de fer préalablement chauffées à une forte température. Il se produit immédiatement dans la serre une épaisse fumée à laquelle les insectes sont extrêmement sensibles.

CONDITIONS DE VENTE ET D'EXPÉDITION

Les jus de tabac dénaturés sont fournis directement par les manufactures au degré spécifié par l'acheteur et ils sont payés 3 centimes par litre et par degré. Ils sont fournis d'après le même tarif aux personnes qui, n'habitant pas à proximité d'une manufacture, ont recours à l'intermédiaire d'un entrepôt, mais seulement par quantité de 10 litres au moins. Les frais de transport sont à la charge du destinataire qui doit fournir les récipients destinés à contenir les jus et les faire parvenir franco à la manufacture qui lui est désignée.

je n'ai pas de raison pour le dire.

— Je vous en prie, fit-elle violemment, ne me cachez rien... Ce n'est pas le moment de chercher à m'abuser... Vous voyez ce que je souffre... Qu'avez-vous appris?... Georges n'est pas mort... Il ne lui est pas arrivé malheur... Il est parti de son plein gré, m'abandonnant à mon triste sort?...

— Toutes les apparences le disent, mademoiselle.

Elle murmura faiblement :

— Mon Dieu !

Puis elle porta la main à son cœur, et notre héros vit sa tête vaciller sur ses épaules.

Il eut un geste d'épouvante, horrible.

Il la crut morte.

Il se jeta à genoux, lui prit les mains, les serra dans les siennes.

Et il poussait des cris inarticulés, des cris qu'il ne comprenait pas lui-même, qui sortaient de sa bouche au hasard.

— Alice, Alice, ma fille ! reviens à toi ! Je ne veux pas que tu meures... Je te sauverai, moi, je te sauverai !

Il fut surpris dans cette posture et dans cet émoi par les domestiques accourus au bruit.

Il les regardait d'un air effaré, et ceux-ci

n'étaient pas moins stupéfaits que lui.

Il se releva.

— Mademoiselle, bégaya-t-il, mademoiselle vient de se trouver mal.

Il ne savait plus ce qu'il faisait, ni ce qu'il disait.

Il lisait sur le visage des serviteurs toute la stupeur qu'avaient dû leur causer ses singulières allures.

Alice était toujours sans connaissance, blanche comme les dentelles qui l'entouraient.

Il cria hors de lui :

— Il faut la sauver... aidez-moi !

La femme de chambre avait déjà couru chercher des sels, du vinaigre.

Et elle s'était assise près de mademoiselle, lui donnant des soins.

Lui s'était reculé.

Il restait à quelque pas, hébété, stupide, regardant, avec des prières machinales dans la gorge.

Le vent s'était levé brusquement.

Une brise fraîche entra dans la pièce.

Au loin, on entendait des roulements sourds de tonnerre.

Un éclair entra rapide, illumina tout, faisant paraître le visage de la jeune fille plus

livide.

Notre ami ne savait plus que faire, que dire...

Il souffrait tellement que la sueur ruisselait par tout son corps.

Il ne voyait plus rien, n'entendait plus rien... Il avait oublié que les domestiques le regardaient, l'observaient.

Il n'y avait plus là pour lui qu'Alice, Alice inanimée.

Quand elle remua enfin, quand ses yeux s'ouvrirent, il poussa un cri de joie et tendit les bras vers son enfant.

— Ma fille ! ma fille ! balbutia-t-il, vivante !

Puis, remarquant l'étonnement des serviteurs qui l'entouraient, il leur dit :

— Elle a été si bonne pour moi... Je l'aime comme mon enfant.

Alice était restée un moment comme étourdie, puis la pensée lui était revenue.

Elle s'était rappelée.

Elle congédia les domestiques.

— Laissez-nous, dit-elle.

Tous s'éloignèrent, interloqués...

Le vieillard vint reprendre sa place à ses pieds.

— Pardonnez-moi, bégaya-t-elle, la peur

que je vous ai causée... C'est si terrible !... Et je souffre tant !

— Vous l'aimiez donc bien ?

— Je lui avais donné mon cœur depuis longtemps !

Il eut un geste de fureur involontaire.

— Le misérable !

— Il n'y aura plus pour moi de bonheur sur terre maintenant...

Notre ami caressa sa main qu'elle lui abandonna...

— Vous l'oublierez, dit-il.

Elle secoua la tête.

— Jamais ! jamais, je le sens bien... D'ailleurs, ma vie n'est-elle pas finie désormais ?

Ne vais-je pas épouser un homme que je n'aime pas, qui m'est odieux ? Si je pouvais seulement passer le reste de mes jours seul dans la retraite... ma douleur serait moins vive... la vie me paraîtrait moins affreuse... Et je ne puis plus échapper maintenant à ce dernier sacrifice.

Il l'écoutait, le cœur déchiré.

Il tressaillit brusquement.

— Ce dernier chagrin, du moins, je puis vous l'éviter...

Elle leva les yeux sur lui vivement.

Le prix de vente dans les dépôts n'est soumis à aucun tarif.

Cour d'appel d'Angers

Les nommés Alphonse et Eugène Charrier, cultivateurs à Saint-Martin-de-Sanzay, ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Saumur à 3 jours de prison et 25 fr. d'amende chacun, pour coups et blessures sur le nommé Savary.

Sur leur rappel et malgré une énergique plaidoirie de M^e Raffier-Dufour, la Cour a confirmé la décision des premiers juges.

Charlatan et escroc

Croirait-on, en notre siècle de lumière, qu'un farceur prenant la qualité de médecin du Grand-turc, puisse s'établir aux portes d'une grande ville, s'installer dans un bon hôtel, y donner des consultations, faire de fructueuses tournées dans les communes environnantes, et pendant près de deux mois, réunir une véritable clientèle de gogos appartenant à toutes les classes de la société ?

C'est ce qui vient de se passer en Maine-et-Loire, près d'Angers, aux Ponts-de-Cé, à l'hôtel de la Loire, chez M. Deslandes, où le mamamouchi en question est resté six semaines, vendant très cher pilules, élixirs et sirops et droguant, moyennant finances, tout ceux qui venaient le consulter.

Tout a une fin cependant et dimanche dernier le docteur du sultan partit pour Mûrs et Mozé où il avait, disait-il, de nombreux clients à visiter. M^{me} Deslandes, sa maîtresse d'hôtel, ayant pénétré dans sa chambre, vit avec stupeur les traces d'un déménagement furtif. Sans perdre un instant, avec une décision peu commune, M^{me} Deslandes prévint la gendarmerie, fit atteler une voiture, et partit rapidement sur les traces du marchand d'orviétan.

A Mûrs, à Mozé, à Denée, il avait passé comme un météore... A Saint-Aubin-de-Luigné, un bon dîner l'avait retenu. Ce fut là ce qui le perdit. M^{me} Deslandes, flanquée de deux gendarmes, apparut au dessert, et le grand docteur de Constantinople revint aux Ponts-de-Cé, où il fut logé, non pas à l'excellent hôtel de la Loire, mais à la chambre de sûreté de l'hôtel de la gendarmerie.

Gageons que l'ambassadeur de Turquie ne le réclamera pas !

Mais il y aura plaisir à assister à l'audience correctionnelle, si on appelle en témoignage tous les gens sérieux qui ont avalé sa poudre de perlinpinpin et ses pastilles... du sérail.

(L'Anjou.)

L'inauguration du Canal maritime

C'est demain, 23 juillet, qu'aura lieu l'inauguration du Canal maritime de Nantes à Saint-Nazaire.

M^{me} Crouan et ses enfants

Nous avons plusieurs fois donné sur l'affaire Crouan des détails précis et circonstanciés.

— Vous ?
— Moi.
— Vous pouvez m'empêcher d'épouser M. Roustan ?
— Je le puis...
— Oh ! je vous bénirai !
— Je donnerais ma vie pour vous épargner une larme.
— Mais pourquoi ? Que vous ai-je fait ?
— Ne m'avez-vous pas sauvé ?
— C'est une raison que vous m'avez déjà dite ; mais il y a autre chose que vous ne voulez pas m'avouer.
— Non, rien, je vous le jure !
— Ce dévouement, cet amour que vous sembleriez me témoigner...
Il se releva tout à coup.
L'attendrissement le gagnait.
— Non, non, rien, dit-il, ne vous faites pas des idées !...
— Ainsi, reprit-elle, vous empêcherez mon mariage avec M. Roustan ?
— Cela, je vous le jure !
— Comment ?
— C'est mon secret !... Adieu, et comptez sur moi !...
Il prit sa main une dernière fois, la baisa et

On se rappelle la tentative d'embauchage dont M^{me} Crouan fut accusée, et l'on sait que, venue volontairement de Genève à Lorient pour se constituer prisonnière, le parquet rendait une ordonnance de non-lieu à la suite de l'enquête.

M^{me} Crouan fut mise en liberté.

Elle intenta contre son mari un procès en séparation, et, il y a une quinzaine, M^e Waldeck-Rousseau terminait sa belle plaidoirie pour M^{me} Crouan.

La Cour de Rennes remit à huitaine le prononcé de son jugement.

En demandant la séparation à son bénéfice, le but de M^{me} Crouan était d'avoir ses enfants, qu'on lui refusait de voir malgré un jugement du tribunal civil de Nantes. Mais, devant ses instances et son droit, M^{me} Crouan obtenait la permission de voir ses fils âgés de 18 et de 14 ans et placés, par leur père, à l'établissement des dominicains d'Arcueil.

M^{me} Crouan, qui habitait Nantes, allait à Arcueil chaque samedi, jour fixé pour voir ses enfants. Samedi dernier, elle y était, se promenant avec eux dans le parc de l'établissement.

Les vacances à l'établissement sont commencées et les fils Crouan les passent à l'établissement. Jamais de sortie et les seuls doux moments pour eux étaient ceux passés avec leur mère.

C'est alors que M^{me} Crouan, n'écoutant que son énergie et son vif amour maternel, se décida à enlever ses fils.

On raconte que M^{me} Crouan a dû escalader le mur d'enceinte. M^{me} Crouan et ses enfants ont passé en voiture, par la porte cochère, à la barbe du concierge, dont la vigilance a été mise en défaut.

M^{me} Crouan n'a point passé la frontière ; si la préfecture de police est vainement à sa recherche, c'est qu'elle n'est pas forte !

La Cour d'appel de Rennes a dit enfin le dernier mot de l'affaire.

Après les débats retentissants auxquels ont pris part M^e Carrel, de Caen, et M^e Waldeck-Rousseau, la Cour, sur les conclusions de M. l'avocat général Pringué, qui a déclaré que la tentative criminelle de Belle-Isle-en-Mer paraissait nettement établie, a rejeté la demande en séparation formée par M^{me} Crouan.

Le « Bulletin » de la Bourse du Travail

Le premier numéro du *Bulletin officiel* de la Bourse du Travail de Nantes vient de paraître.

Il annonce l'inauguration de la Bourse pour le 6 août.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 20 juillet. — Emile Gabiller, place du Port-Saint-Nicolas, 2.

sortit rapidement.

Comme lors de leur première entrevue, il sentait qu'il ne serait plus maître de lui.

Quand il fut dehors, il fit une geste énergique.

— Oui, oui, s'écria-t-il, je la sauverai à tout prix !... D'ailleurs, le ciel maudirait un pareil mariage !...

(A suivre.)

En police correctionnelle.

Le président, avant de prononcer le jugement, murmure à l'oreille d'un des assesseurs quelques mots auxquels celui-ci répond : « Trois ! »

— ... Condamnons le prévenu à trois ans de prison !

— Pardon, fait l'assesseur interloqué, j'avais cru que vous me demandiez l'heure

Un provincial était venu passer quelques jours à Paris chez un ami, à propos du Grand-Prix. Il resta lundi, mardi, assez enfin pour que ses hôtes fussent forcés de lui dire :

— Ne pensez-vous pas que vous devez manquer à votre femme et à vos enfants ?

— Oui, vous avez raison, répondit-il d'un ton mélancolique ; je vais leur écrire de venir.

Le 21. — Madeleine-Marie Beugnard, rue de la Monnaie, 10 ; — Madeleine-Louise Chopin, rue des Basses-Perrières, 5.

Tirages financiers

Jeudi a eu lieu un tirage d'obligations de la Ville de Paris (emprunt 1871).

Le numéro 1,245,324 gagne 100,000 francs.

Les deux numéros 908,727 — 397,446 gagnent 50,000 francs.

Les dix numéros 170,092 — 730,724 — 44,407 — 75,601 — 83,339 — 689,691 — 491,938 — 871,914 — 1,154,991 — 127,756 gagnent 10,000 francs.

Comice Agricole de l'arrondissement de Saumur

Société des Courses au trot

HIPPODROME DE VARRAINS-CHACÉ

Dimanche 30 juillet 1893, à 2 heures

Prix du Gouvernement de la République (au trot monté), 300 fr. Distance, 2,800 mètres environ : 250 fr. au premier ; 50 fr. au second ; le troisième retire son entrée. Le surplus des entrées au premier.

Prix du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur (au trot monté), 300 fr. offerts par le Comice agricole de Saumur et la Société des Courses. Distance, 3,500 mètres environ. 250 francs au premier ; 50 fr. au second ; le troisième retire son entrée.

Prix de la Ville de Saumur (au trot monté), 500 fr. Distance, 4,000 mètres environ. 350 francs au premier ; 100 fr. au second ; 50 fr. au troisième.

Prix de Varrains-Chacé (au trot attelé), 100 francs offerts par la Société des Courses au trot. Distance, 4,000 mètres environ. Tout cheval ayant gagné un prix de 500 fr., rendra 200 mètres ; un prix de 250 fr., 100 mètres. 300 fr. au premier ; 100 fr. au second ; le troisième retire son entrée.

Prix du Conseil Général (au trot monté), 300 fr. Distance, 4,500 mètres environ. 200 fr. au premier ; 100 fr. au second ; le troisième retire son entrée.

Prix des Souscripteurs (au trot monté), 500 fr. offerts par la Société des Courses au trot. Distance, 4,500 mètres environ. Tout cheval ayant gagné un prix de 500 fr. rendra 200 mètres ; de 250 fr., 100 mètres. 400 fr. au premier ; 100 fr. au second ; le troisième retire son entrée.

Prix de la Loire (au trot attelé), 500 fr. offerts par la Société des Courses au trot. Distance, 5,000 mètres environ. 500 fr. au premier ; le second retire son entrée. Tout cheval ayant gagné un prix de 500 fr. rendra 200 mètres ; de 250 fr., 100 mètres.

Le Président du Comité des Courses,

LE PELLETIER.

PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
54 récompenses dont 30 médailles d'or.
Le Seul Véritable Alcool de Menthe c'est
L'ALCOOL DE MENTHE RICQLÈS
RECOMMANDÉ contre les MOINDRES MALAISES
Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Eau de Toilette et Dentifrice exquis
EXIGER LE NOM DE RICQLÈS SUR LES FLAGONS

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis. 1 fr. 10

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

NOUVELLES MILITAIRES

L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE

Les dernières promotions ont permis de constater le ralentissement regrettable de l'avancement. Sur 55 officiers supérieurs promus, on constate que les capitaines d'infanterie, nommés chefs de bataillon, ont plus de 45 ans d'ancienneté ; les capitaines de cavalerie, nommés chefs d'escadrons, avaient 42 ans 1/2 dans leur grade ; l'ancienneté des capitaines d'artillerie, recevant le quatrième galon, dépasse 46 ans 1/2.

L'application progressive de la loi des cadres permettra aux capitaines d'arriver, un peu plus jeunes, officiers supérieurs. La stagnation prolongée des capitaines dans leur grade n'en est pas moins très regrettable. Comme témoignage d'encouragement, le général Loizillon compte introduire dans le projet du budget pour 1895 une demande de crédit destinée à améliorer la solde des capitaines qui est reconnue insuffisante par tous les commandants de corps d'armée.

Dernières Nouvelles

UN MANIFESTE DE M^{sr} LE COMTE DE PARIS

M. le comte d'Haussonville est en Angleterre auprès de M^{sr} le Comte de Paris, dont on attend un manifeste à l'occasion de la période électorale.

LES PROJETS DE M. DUPUY

On prête à M. Dupuy l'ambition de prononcer un discours sur la politique générale, en allant visiter ses électeurs de la Haute-Loire.

L'AFFAIRE DU SIAM

Un mot d'ordre paraît avoir été donné de considérer le retour à Paris de lord Dufferin comme un excellent symptôme.

Nous persistons à croire que les Siamois vont traîner les choses en longueur, et que la présence de lord Dufferin à Paris encouragera leur résistance.

Les Anglais disent que la France a le droit d'exiger toute espèce de réparation, mais on sait que le Siam ne pourra verser immédiatement le total des indemnités et qu'il offrira comme gage les revenus de pêcheries.

Il convient d'observer que lord Dufferin revient au moment où le baron de Mohrenheim est parti pour Royat. Entre ces deux diplomates, une partie serrée se joue depuis longtemps.

NOTRE ULTIMATUM ET LE SIAM

Le ministre des affaires étrangères siamois a reçu de M. Pavie l'ultimatum du gouvernement français.

M. Pavie a dit que, si le Siam refusait de se soumettre, il se retirerait à bord du vaisseau de guerre le *Forfait* et le blocus serait déclaré.

Dernière Heure

Paris, 22 juillet, 1 h. 15 soir.

Le gouvernement siamois a fait demander par l'intermédiaire de son ministre pénitentiaire, à Paris, de prolonger le délai fixé pour répondre à l'ultimatum.

Le gouvernement français a refusé.

HAVAS.

RHUM SAINT-JAMES
Emploi du RHUM SAINT-JAMES en temps d'Épidémies.
Tous les médecins français et étrangers ordonnent le RHUM SAINT-JAMES coupé avec du lait ; pris en grog et en punch il est d'une efficacité absolue contre les RHUMES, BRONCHITES et autres affections dues à l'INFLUENZA. Il éloigne les attaques de CHOLÉRA.
Ne pas confondre le RHUM SAINT-JAMES avec les Rhums de commerce dont la pureté est souvent douteuse et les qualités toujours incertaines.
Exiger le véritable RHUM SAINT-JAMES dans sa bouteille d'origine cartonnée retournée des marques et timbres de garantie des Plantations Saint-James.
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons de Gros et de Détail dans toutes les localités de France, d'Europe et du monde entier.
France, d'Administration Coloniale, à Saint-James (Antilles) et en Europe : 11, RUE MOLÈRE, Paris.

Le Gérant : G. JOUAUST.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 JUILLET

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	97 95	Banque de France	3929	Oblig. fonce. 1877 3 0/0 r. à 400	389 50	Compagnie parisienne du Gaz	522 50
3 0/0 amortissable	98 05	Banque d'Escompte	124	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	479	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	368
4 1/2 1883	106 85	Comptoir national d'Escompte	483	— fonce. 1879 3 0/0 r. à 500	479 25	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	95 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	955	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	475	— 6 0/0 2 ^e série	25
Oblig. 1855-60 3 0/0	565	Crédit Industriel et Commercial	580	— fonce. 1883 3 0/0 r. à 500	409 50	— obligations à lots	103
— 1865 4 0/0	545	Crédit Lyonnais	772 50	— fonce. 1885 3 0/0 r. à 500	467	Suez 5 0/0 remboursable à 500	—
— 1869 3 0/0	430	Crédit Mobilier	109 50	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)			
— 1871 3 0/0	415	Dépôts et Comptes courants	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500	452 50	FONDS ETRANGERS	
— 1875 4 0/0	540 50	Société Générale	469	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	454 75	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1876 4 0/0	545	Est	960	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	460 50	— 1889 4 0/0	—
— 1886 3 0/0	449	Paris-Lyon-Méditerranée	1515	Nord 3 0/0 r. à 500	471	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} et 2 ^e série	99 10
		Midi	1325	Orléans 3 0/0 r. à 500	459	VALEURS ETRANGERS (OBLIG.)	—
				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	460	Crédit foncier égypt. 4 0/0 r. à 500	—

Etude de M^e FILLATREAU, notaire à Longué.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION
Le jeudi 3 août 1893, à 3 heures de l'après-midi, à Longué.

En l'étude et par le ministère de M^e FILLATREAU, notaire,

Une très jolie

PETITE PROPRIÉTÉ

Nommée la Pelouse

Située route du château de Lannay, commune de Villebriant, près des bords de la Loire, à 1,800 mètres de Saumur, appartenant à M^{me} veuve Poisson,

Comprenant : Maison d'habitation très confortable, jardin anglais, bosquets, ombrages, ardin potager planté de vigne et d'arbres fruitiers, remises, écuries et autres dépendances.

Le tout contenant environ un hectare.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e FILLATREAU, notaire à Longué.

Etude de M^e HATIN, notaire à Chouzé-sur-Loire.

Vente Mobilière

Le Dimanche 23 juillet 1893, à une heure, au domicile de feu M. le docteur BICHEMIN, ancien médecin de marine.

ON VENDRA NOTAMMENT :

Plusieurs beaux meubles, bronzes, vases et porcelaines de Chine et du Japon, tableau italien;

Lits complets, garnitures de cheminée, tables, chaises, fauteuils, commode, secrétaire, bibliothèque, ouvrages de médecine;

Un cheval, harnais, voiture à quatre roues, cahriole, tricycle.

A VENDRE

A PROXIMITÉ DE SAUMUR

Belle Ferme de 25 hectares

Revenu par bail authentique 525 francs.

Réserve en plus par le propriétaire de 4 hectares de taillis et sapinières et de 2 hectares de vigne. BELLE CHASSE.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

Puits forés, Sondages, Pompes

20 années d'expérience. — Près de 400 applications.

Ces puits, d'un petit diamètre, peuvent être creusés dans un espace restreint, dans les jardins, dans les cours, dans les caves, sous voûtes de 2 mètres de hauteur, sans compromettre la solidité des bâtiments. Défonçage par le sondage des puits qui manquent d'eau.

C. CARRIÈRE, à la Menitré (Maine-et-Loire).

A CÉDER

DE SUITE

Petit Magasin d'Épicerie, Mercerie

S'adresser à M. PELOU, expert, rue du Marché-Noir.

APPARTEMENT

AU DEUXIÈME ÉTAGE

56, Quai de Limoges, SAUMUR

à Louer Présentement

S'adresser à M. RICHARD, avocat, ou à M. BUREAU, rue Basse-Saint-Pierre, à Saumur.

Hôtel du Cheval-Gris

Rue de la Petite-Bilange, 11, et rue de la Fidélité, 3, SAUMUR

AVIS

M. OUDINE, chef de cuisine, informe le public qu'il vient d'acquiescer l'hôtel du Cheval-Gris, où l'on trouvera tout le confortable désirable, à des prix très modérés.

On prend des pensionnaires au mois et au cachet.

Déjeuners et dîners à la carte et à prix fixe.

Salons particuliers.

Repas sur commande pour la ville; noces et banquets.

Spécialité d'escargots de Bourgogne. — Tripes à la mode de Caen.

English Spoken.

PIANO à queue d'Erard

en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.

Location — Accords — Réparations

A VENDRE

UNE

MAISON bourgeoise

SITUÉE

Au Pont-Fouchard, commune de Bagnaux,

Comprenant : Rez-de-chaussée composé : de vestibule, salon, salle à manger, cuisine;

Au premier étage: quatre chambres à coucher, grenier au-dessus; Jardin d'agrément et clos.

Le tout d'une contenance de cinquante-cinq ares.

S'adresser à M. GIRARD, expert-géomètre, rue Pavée, 4, Saumur.

MAISON ET JARDIN

A LOUER

AU JAGUENEAU

APPARTENANT A M. OGER.

S'adresser à M. BIZERAY ou à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Remise, Ecuries, Grenier et Cour.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré.

Plus de Viandes gâtées ou tournées

Plus de perte de Viandes et de Poissons

PAR LA CHALEUR ET LES TEMPS ORAGEUX

Par l'emploi du Conservateur l'OLABAR

Qui ne modifie ni le goût, ni la couleur de la Viande fraîche et lui conserve toutes ses qualités pour la vente et la consommation, sans que le produit conservateur laisse de traces.

PRIX

Bouteilles de 1 litre (verre compris) 2 »

— 2 3 50

On est prié de se renseigner sur l'efficacité de ce produit en s'adressant à MM. les bouchers du département.

Ce produit est employé par tous les Restaurateurs, Pensionnats et ceux qui s'approvisionnent, à la ville et à la campagne, pour plusieurs jours.

Le mode d'emploi accompagne chaque bouteille.

Dépôt pour le département de Maine-et-Loire :

A. FOUCHÉ

37, rue Thiers, 37, ANGERS

Hôtel Restaurant des TROIS-ANCRÉS

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Dîners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

Matelote d'Anguilles Samedi et Dimanche



COFFRES-FORTS
Garantis tout en **ACIER**
Incombustibles et Inérochetables
Construction Supérieure
BREVETÉE S. G. D. G.
Nouveau système de serrure et combinaison.
Prix depuis 35 f. jusqu'à 2,500 f.
Dépôt chez M. RAISIN, Entrepreneur de Serrurerie SAUMUR

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN et ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS À SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES Pr FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES
M^{mes} NOEL & BOUIN
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR
Très beau choix de Travaux fantaisie
LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits
1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.
Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — S^{te}-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraîchissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40
Tout est coté verre compris.

American - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.
Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre
ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE
LE MEILLEUR DES TAMPONS
En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR
Saumur, imprimerie PAUL GODET.